

CURSUS ARTIST DIPLOMA INTERPRETE SOLISTE

Principe : le CNSMD de Lyon s'associe à un orchestre professionnel ou une structure professionnelle de production pour accompagner le parcours de professionnalisation post master d'un ou d'une jeune soliste. La formation articule des enjeux artistiques, culturels et sociaux permettant de développer un ensemble de compétences utiles à l'artiste d'aujourd'hui.

La formation poursuit deux principaux objectifs :

1. Permettre à un jeune musicien soliste de perfectionner son jeu instrumental ou vocal au meilleur niveau, à travers les actions suivantes :

- Préparer un ou plusieurs concours internationaux,
- Interpréter un concerto avec un orchestre professionnel
- Participer à des séries d'orchestre en tant qu'instrumentiste soliste
- S'insérer dans un ensemble de chambre de musiciens professionnels
- Mener un ensemble de chambre d'étudiants de l'enseignement supérieur
- Rencontrer et échanger avec des solistes et chefs d'orchestre

2. Développer des compétences d'adaptabilité, encadrement, médiation et communication, par la réalisation de différents travaux liés aux actions artistiques énumérées ci-dessus.

Partenariat du CNSMD de Lyon avec l'Orchestre de Mulhouse Année universitaire 2022/23

Processus de sélection

Le concours est ouvert à la discipline suivante : harpe

Le concours est accessible aux candidats titulaires d'un master d'interprète d'un établissement supérieur accrédité.

Les inscriptions seront ouvertes du 15 mars au 15 avril avec retour des dossiers de candidatures le 20 avril 2022.

Le dossier de candidature comprend :

- Une photo d'identité + une copie de la carte d'identité
- un CV
- une note d'intention¹
- paiement des droits d'inscription de 88€
- un enregistrement vidéo

Programme :

L'enregistrement, d'une durée de 10 mn maximum, doit comporter :

Une pièce d'inspiration baroque, classique ou romantique

Une pièce composée après 1920

le cas échéant avec piano ou petit ensemble (quatre instruments maximum)

La liste des candidats admissibles sera publiée au plus tard le 30 avril 2022

Les auditions finales se dérouleront à La Filature, à Mulhouse le lundi 30 mai 2022

Programme :

Le candidat interprétera l'œuvre concertante qu'il souhaite jouer avec l'OSM, et fera une courte présentation orale de son projet de formation (environ 5mn). Cette présentation sera suivie d'un entretien avec le jury.

Composition du jury

- CNSMDL

Mathieu Ferey, directeur, président du jury, ou son représentant

Deux personnalités désignées par le directeur du CNSMD

- OSM

Guillaume Hébert, directeur général

Victor Julien-Laferrère, artiste associé de l'OSM pour la saison 22/23

Deux solistes de l'OSM

Déroulement de la formation durant l'année universitaire 2022/23

Les partenaires de la formation définissent une procédure de validation des compétences et des connaissances acquises dans un autre cadre, applicable lors de l'entrée en formation de

¹ La note d'intention doit répondre, entre autres, aux deux questions suivantes : quel est votre projet personnel de formation et en quoi peut-il correspondre à la présente proposition de cursus AD interprète soliste ? quelle est votre disponibilité pour suivre ce cursus ?

l'étudiant. Cette procédure peut donner lieu à la réduction en conséquence des modalités de la formation.

Modalités de formation

Organisation globale et supervision de la formation : le/la directeur/trice des études musicales du CNSMD

Responsable pédagogique au CNSMD : Fabrice Bihan

Responsable pédagogique à l'orchestre symphonique de Mulhouse : David Zuccolo

1 Formation artistique

1.1. Six réalisations à mener à bien

- Préparation d'un ou plusieurs concours internationaux, si possible dans l'année – semestres 1 et 2 (CNSMD et OSM)
- Préparation et interprétation d'un concerto accompagné par l'orchestre symphonique de Mulhouse
- Participation à deux séries de l'orchestre symphonique de Mulhouse en tant que harpiste solo en décembre 2022 (programme symphonique), janvier et février 2023 (production chorégraphique)
- Conduite en tant que leader d'un projet de musique de chambre au CNSMD de Lyon au premier semestre (CNSMD)
- Préparation d'un programme au sein d'un groupe de musique de chambre composé de musiciens de l'OSM et Victor Julien-Laferrière

1.2. Accompagnement pédagogique

- Travail avec le professeur d'instrument, Fabrice Pierre : 34h de cours à répartir sur les deux semestres (CNSMD), plan de travail à déterminer.
- Rencontre avec des solistes et chefs invités – dates à convenir en fonction des disciplines concernées. (OSM)

2. Développement de compétences connexes

2.1. Cinq travaux à réaliser

- Observation/suivi de l'ensemble du processus de production d'une saison de l'OSM, de la conception à la réalisation – premier semestre - stage de deux jours au sein de l'équipe administrative. (OSM)
- Conception et planification d'une programmation, identification des objectifs de diffusion, des moyens et du calendrier de mise en œuvre. Regard critique à posteriori et pistes d'amélioration – deuxième semestre, stage de deux jours dans le cadre de l'élaboration de la saison 22/23 (OSM).
- Conception et mise en œuvre d'un projet de médiation au premier semestre avec le groupe de musique de chambre de Lyon (CNSMD), au deuxième semestre avec le groupe de musique de chambre des membres de l'OSM (OSM)
- Conception d'un projet transdisciplinaire avec des structures locales, en cohérence avec la programmation de l'OSM (OSM). Deux journées
- Participation à une « carte blanche » : rencontre avec le public, présentation d'instrument et de répertoire, savoir se présenter en public, adapter la communication à l'évènement, répondre à des interviews – presse écrite, radio, éventuellement TV. Réalisation d'un book, d'une communication sur le site du CNSMD. Deux à trois journées à Mulhouse préparées au CNSMD

2.2. Accompagnement pédagogique

- Fabrice Pierre, professeur de harpe du CNSMD de Lyon
- Emmanuel Ceyson soliste invité de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse
- Fabrice Bihan professeur de musique de chambre et médiation du CNSMD